

Tarifs des licences
Saison 2019-2020

Valables uniquement pour les clubs de la Ligue Occitanie dépendant de la structure suivante :

30 - Comité du Gard

Licence (1)	Répartition			Prix Total (3)	assurances Individuelle Accident	Prix Total + assur. IA
	FFHB (2)	Ligue (rég.)	Comité (dép.)			
▶ Joueur						
moins de 8 ans	15,77 €	17,80 €	9,00 €	42,57 €	0,23 €	42,80 €
8-9 ans	15,77 €	17,80 €	39,00 €	72,57 €	0,23 €	72,80 €
09 - 10 ans	15,77 €	17,80 €	39,00 €	72,57 €	0,23 €	72,80 €
11 ans	15,77 €	17,80 €	39,00 €	72,57 €	0,23 €	72,80 €
12 ans	20,20 €	24,10 €	39,00 €	83,30 €	0,80 €	84,10 €
13 - 14 ans	20,20 €	24,10 €	39,00 €	83,30 €	0,80 €	84,10 €
15 - 16 ans	20,20 €	24,10 €	39,00 €	83,30 €	0,80 €	84,10 €
17 - 18 ans	30,92 €	34,00 €	39,00 €	103,92 €	2,08 €	106,00 €
plus de 18 ans	30,92 €	34,00 €	39,00 €	103,92 €	2,08 €	106,00 €
▶ Dirigeant et Blanche Dirigeant						
16 ans et plus	17,22 €	11,10 €	23,00 €	51,32 €	0,78 €	52,10 €
▶ Blanche Joueur						
17 - 18 ans	30,92 €	34,00 €	39,00 €	103,92 €	2,08 €	106,00 €
plus de 18 ans	30,92 €	34,00 €	39,00 €	103,92 €	2,08 €	106,00 €
▶ Non compétitive						
Babyhand	15,77 €	14,70 €	0,00 €	30,47 €	0,23 €	30,70 €
Handfit	24,14 €	10,50 €	10,00 €	44,64 €	1,86 €	46,50 €
Handensemble	12,30 €	10,10 €	0,00 €	22,40 €	0,70 €	23,10 €
▶ Loisir						
tous âges	24,14 €	32,45 €	34,00 €	90,59 €	1,86 €	92,45 €
▶ Corpo						
tous âges	24,92 €	32,80 €	0,00 €	57,72 €	2,08 €	59,80 €
▶ Événementielle						
tous âges (4)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Les âges sont définis comme suit : année de début de saison - année de naissance. Exemple, pour une personne née en 2000, on optiendra 18 ans (2018 - 2000 = 18)

(2) La part revenant à la FFHB comprend : le prix de la licence + le prix de l'assurance de responsabilité civile obligatoire + la participation au fonctionnement du logiciel métier Gest'Hand + le fond emploi.

(3) Depuis 2016, le prix total de la licence inclue l'assurance Individuelle Accident (IA) qui est facultative. Les personnes souhaitant renoncer à cette assurance IA facultative doivent faire le courrier de refus, en consultant la fiche d'information "Assurance".

(4) Assurances Responsabilité Civile (0,05 €) et Individuelle Accident (0,15 €) prises en charge par la fédération.

L'exercice de certaines fonctions est peut-être conditionné à l'adhésion avec une licence bien précise. Par exemple : les arbitres doivent posséder une licence joueur (cf. Règlements généraux, article 91). Pour plus de renseignements, consulter les statuts et règlements de la FFHB pour la saison concernée.